



SMALL FARMERS WELFARE FUND

2nd Floor, FSA Building, St Pierre, Republic of Mauritius

Tel : (230) 433-2052/1564-66 Fax : (230) 433-3249 Email : info@sfwfund.com

EXTENSION DE LA VALIDITÉ DE LA CARTE DU FERMIER

1. Le Small Farmers Welfare Fund (SF WF) avise les fermiers que la validité de la CARTE DU FERMIER (FARMER'S CARD) **arrivant à terme le 30 septembre 2026**, a été **ÉTENDUE** jusqu'au **31 décembre 2026**. Les nouveaux fermiers peuvent également s'enregistrer durant cette période afin de bénéficier des facilités offertes par le SF WF et le Gouvernement.
2. Une assistance financière sera allouée en cas de pertes de plantation causées par les calamités telles que les sécheresses, les cyclones/pluies torrentielles, ou le décès des animaux dû à des maladies, y compris pendant la gestation. L'assistance financière durant cette période sera versée en fonction de la superficie ou du nombre d'animaux que le fermier avait préalablement enregistrés sous le Farmer's Protection Scheme durant la période d'avril 2025 à décembre 2026.
3. Un communiqué sera émis ultérieurement pour informer les fermiers de l'exercice de renouvellement de la Carte du Fermier.
4. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le SF WF ou scannez le code QR ci-dessous.



Date: 28 septembre 2026